

Rapport des Délégués canadiens à la Seizième Assemblée de la Société des Nations

GENÈVE, le 15 octobre 1935.

Au très honorable W. L. MACKENZIE KING, M.P.,
Secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures,
Ottawa.

MONSIEUR,—Nous avons l'honneur de présenter le rapport suivant sur les actes de la seizième session ordinaire de l'Assemblée de la Société des Nations, qui s'est réunie à Genève du 9 septembre au 11 octobre 1935.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE

Cinquante-quatre pays sur cinquante-neuf que compte la Société des Nations étaient représentés à l'ouverture de la session. Étaient absents: la République dominicaine, l'Allemagne, le Guatemala, le Paraguay et le Salvador.

La délégation canadienne se composait de l'honorable G. Howard Ferguson, Haut-Commissaire du Canada en le Royaume-Uni; de M. J. H. Woods, journaliste et de M. Edouard Montpetit, Secrétaire général de l'Université de Montréal. Agissaient comme délégués suppléants: Miss M. Winnifred Kydd, Présidente du Conseil national des femmes du Canada; M. Walter A. Riddell, Conseiller permanent du Canada auprès de la Société des Nations, et M. Jean Désy, Conseiller à la Légation du Canada à Paris.

La session fut ouverte, comme d'habitude, par le président du Conseil, M. Ruiz Guinazu, délégué de la République Argentine. Celui-ci, dans son discours d'ouverture, passa en revue les interventions heureuses de la Société au cours de l'année écoulée. Les hostilités ont pris fin dans le Chaco et le problème que souleva le plébiscite du territoire de la Sarre a reçu une solution satisfaisante. Pour la première fois, une force de police internationale a été créée et mise au service de la Société. Les faits, cependant, n'ont pas toujours été favorables à la Société des Nations. Un grand pays l'a quittée à l'expiration du préavis qu'il avait donné il y a deux ans. L'œuvre entreprise dans le domaine du désarmement a dû subir un temps d'arrêt. Au printemps dernier, le Conseil a rappelé que le respect scrupuleux des obligations de tous les traités est une règle fondamentale de la vie internationale et une condition primordiale de la paix. En ce moment même le Conseil est saisi du différend italo-éthiopien. Si les progrès peuvent quelquefois paraître lents, il ne faut pas perdre de vue les conditions dans lesquelles la Société doit accomplir son travail. Organe de collaboration entre les Gouvernements, ses progrès dépendent de leur volonté effective d'utiliser ses méthodes. Si les Gouvernements fondent leur espoir sur la Société, ils doivent être déterminés de faire tout en leur pouvoir pour rendre la Société tout à fait efficace.

Les élections du président et des vice-présidents de l'Assemblée ont donné le résultat suivant:

Président: M. Eduard Benès (Tchécoslovaquie)

Vice-Présidents:

Les premiers délégués des sept pays suivants:

France (M. Pierre Laval)

Royaume-Uni (Sir Samuel Hoare)

Italie (le Baron Pompeo Aloisi)

Espagne (M. Salvador de Madariaga)

Belgique (M. Paul van Zeeland)

Mexique (M. Marte R. Gomez)

U.R.S.S. (M. Maxime Litvinov).